

# D'ADMISSION

Etre âgé 16 à 29 ans, ou 15 ans révolus sorti 3ème. Avoir un contrat d'apprentissage avec une entreprise privée ou une collectivité territoriale (Mairie, Communauté de Communes) et avoir effectué un positionnement.

> 84,6 % Insertion professionnelle ou poursuite d'études



100 % des apprentis très satisfaits par la formation et l'accueil au sein du CFA



# AgroCampus -CFA La Germinière 72700 Rouillon

Secrétariat: 02 43 47 07 55 cfa.sarthe@educagri.fr www.agrocampus-lagerminiere.fr

# Jardinier Paysagiste diplôme de niveau 3

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Préparer les jeunes à acquérir les bon gestes professionnels, dans les différents activités du secteur paysage.

#### FINALITE - EMPLOI

Salarié dans une entreprise du paysage ou un service «espaces verts» d'une collectivité territoriale. Le salarié est chargé de l'entretien des espaces verts (taille, tonte, ramassage de feuilles...), de préparer les sols avant plantation et éventuellement de participer à la mise en place des infrastructures paysagères. Il faut être robuste, aimer le travail à l'extérieur par tous les temps et une avoir une facilité d'adaptation d'autonomie, des aptitudes relationnelles. Poursuites d'études vers un BP ou un BAC PRO.

#### **DUREE**

La durée de la formation est de 2 ans soit 840 heures au CFA. Elle peut varier entre 1 et 3 ans en fonction des capacités scolaires et du cursus du-de la jeune.

#### MODALITES DE L'ALTERNANCE

L'apprenti-e est présent-e 12 semaines de 35 heures de cours (soit 420 heures) par année scolaire au CFA selon un rythme d'alternance moyen d'une semaine sur trois et 35 semaines (soit 1 225 heures) en entreprise. A cela s'ajoutent 5 semaines de congés payés.

Cours théoriques et travaux pratiques en présentiel mais si besoin, selon les conditions sanitaires, les cours se font à distance.











### **EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES**

- Terrain d'application,
- Collection de plantes et arbustes,
- Parc paysager,
- Atelier agroéquipement,
- Centre de ressources,
- Salles informatiques, ...

#### MODALITES D'EVALUATION

La formation est modulaire.

Tout au long de celle-ci, le-la jeune passe des épreuves certificatives (CCF) qui sont prises en compte pour l'obtention du diplôme et une épreuve ponctuelle terminale,

(80 % en CCF et 20 % en épreuve terminale).

## INFORMATIONS PRATIQUES ET HANDICAP

Restauration / Hébergement / Frais Annexes : possibilité d'une demi-pension ou de l'internat.

La scolarité est gratuite, sont à régler les frais de restaurationhébergement et frais annexes.

Voir les tarifs sur <u>www.agrocampus-lagerminiere.fr.</u>

Toute l'équipe dont un référent handicap est à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation.

### CONTENU DE LA FORMATION ET OBJECTIFS VISES ET EVALUABLES

	Modules d'enseignement général		Volume Horaire
MG1	Agir dans des situations de la vie sociale	Histoire-Géographie, Education Socio-Culturelle, Mathématiques, Informatique et Economie Générale	234 h
MG 2	Mettre en œuvre des démarches contribuant à construction personnelle	Français, Education Socio-Culturelle, Biologie- Ecologie et EPS	94 h
MG 3	Interagir avec son environnement social	Français, Anglais et EPS	95 h
Modules professionnels			Volume Horaire
MP1	Insertion du salarié dans l'entreprise	Economie du monde du travail	44 h
MP 2	Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments	Agroéquipement, Physiques et Santé-Sécurité	90 h
мр з	Mise en place d'aménagements paysagers	Plantations, Agronomie, Plantes, Matériaux, Terrassement, Constructions, Equipements,)	114 h
MP 4	Travaux d'entretiens paysagers	Taille, Tonte, Débroussaillage, Agroéquipement, Infra Structures,	103 h
MIP	L'Agriculture Urbaine	Apprendre à valoriser son travail et le patrimoine naturel en tirant un bénéfice de l'entretien des espaces verts au travers des différentes formes d'agriculture urbaine	63 h
EIE	Accueil, Visite site et stage d'intégration		11 h
Total sur 2 ans			840 h

Les renseignements et les demandes de préinscription peuvent se faire tout au long de l'année.

18 % d'interruption de parcours de formation en CAP 32 % de changement de contrat en cours de formation à l'initiative du maître d'apprentissage ou de l'apprenti







